

# BIS : tentez-vous de protéger le juge prévaricateur Eric Meisse (CAA Nancy) ?



Jocelyne CHASSARD

à : pr.tj-nancy@justice.fr et 99 de plus ...

04/10/23 13:18

détails

3 pièces jointes tout télécharger



De Jocelyne Chassard,

Citoyenne de la République française depuis 61 ans,

Professeure certifiée en Documentation depuis 32 ans,

Lanceuse d'alerte, depuis 7 longues années, contre le harcèlement moral dans l'Éducation nationale et spécifiquement au rectorat de l'académie de Reims,

à François Capin-Dulhoste,

Avocat général près la cour d'appel de Nancy et

Procureur de la République près le tribunal judiciaire de Nancy

depuis le 22 novembre 2022.

Monsieur,

Je reviens vers vous car je n'ai pas eu de réponse à mon courriel du 22 septembre 2023 (16h.28).

Il y a 12 jours, j'ai accusé réception de l'avis en date du 25 août 2023 (PJ) par lequel vous m'informiez qu'avait été classée sans suite ma plainte du 20 juillet 2023 (PJ) contre M. Eric Meisse, premier conseiller à la cour administrative d'appel de Nancy (cf. PJ). Les infractions visées étaient :

- « dol et déni de justice », selon les articles 434-7-1 du Code pénal, et L141-3 du Code de l'organisation judiciaire, créé par l'article 26 de la loi n°2007-1787 du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit,
- « complicité de harcèlement moral » avec le rectorat de l'académie de Reims », selon les articles 222-33-2 et 121-7 du code pénal.

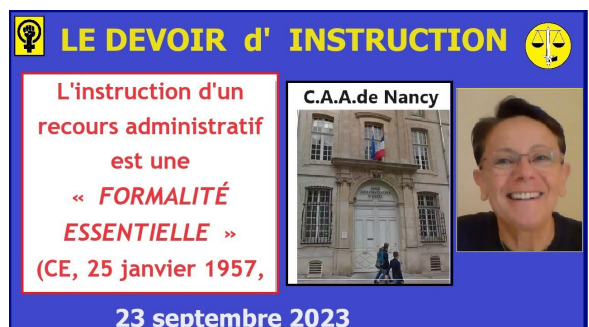
**Conformément à l'article D. 15-3-2 du code de procédure pénale, je vous demandais de me communiquer rapidement une copie de toutes les pièces de la procédure.**

Puisque le classement sans suite est intervenu un mois après le dépôt de ma plainte, je doute que le nombre de pièces soit élevé et je pense que l'opération de photocopiage ne devrait prendre que quelques minutes.

**Je réitère donc ma demande courtoise et ferme**, en espérant que vous avez le souci de respecter les droits des justiciables.

Veillez agréer, Monsieur le procureur, mes salutations civiques.

<https://www.youtube.com/watch?v=FIRKs0Udra4>



Lu : BIS : tentez-vous de protéger le juge prévaricateur Eric Meisse (CAA Nancy) ?



TJ-NANCY/BO

à : Jocelyne CHASSARD

17/10/23 15:15

détails